

sur tous les objets d'importation et d'exportation dans l'étendue de sa juridiction, que ses titres, droits, dignités et privilèges fussent transmissibles à perpétuité dans sa postérité par droit d'ainesse ; et, par-dessus tout cela, les rois devaient encore s'engager à racheter le Saint-Sépulcre avec les produits des nouveaux pays. Bien que ces conditions parussent à tous exorbitantes, même lorsqu'elles ne furent plus que le seul obstacle à la réalisation de ses plans, il n'en voulut rien rabattre. A la fin, le roi du Portugal, Jean II, les eût bien volontiers acceptées, quand, après avoir usé de subterfuges avec Colomb pour lui arracher son plan, et chargé un autre de réaliser ce voyage d'après les documents dérobés, il comprit que celui-là seul qui avait eu le génie de concevoir ce projet, pourrait l'exécuter. Mais Colomb, quelque avance qu'on lui fit, ne voulut plus traiter avec une cour où il avait été si indignement trompé, et passa en Espagne. Rebuté d'abord par Ferdinand, il envoya son frère à la cour du roi d'Angleterre, écrivit lui-même au roi de France, puis se retira au monastère de Sainte-Marie de Rabida. C'est ici, qu'un jour, étant venu demander l'aumône, il avait rencontré Frère Juan Pérez, l'homme de la terre alors qui sut le mieux apprécier les vues de Colomb.

Ce saint religieux dont les conseils, les prières, les démarches, et l'amitié la plus vive pour le héros, ont eu grande part à la découverte du Nouveau-Monde, se fit l'avocat de Colomb auprès d'Isabelle, l'épouse de Ferdinand ; et comme cette reine, aussi vertueuse que puissante, avait aussi formé le projet de délivrer les Lieux-Saints, elle se laissa enfin persuader de prendre l'entreprise sous sa protection. Alors toutes les difficultés s'aplanirent. On équipa trois caravelles, que l'on chargea de toutes les choses nécessaires à un voyage de long cours et à l'établissement d'une colonie dans des terres nouvelles ; et on mit dessus en tout cent vingt hommes.

Colomb, après s'être préparé par toutes sortes de pénitences, et par la prière, aux périls d'une navigation si aventureuse, put enfin mettre à la voile, le 4 août, 1492. (*A suivre.*